



Demande de devis (RFQ)

Numéro de l'appel d'offres : CI-MGD-1130-RFQ-17/2026

Date d'émission : 09 juillet 2026

Date limite pour les offres : 22 juillet 2026, 17h :30 heure locale de Benin

Description: Demande de cotation pour fourniture de carburant par carte

Pour: Programme Food for Education financé par l'USDA - Bénin

Mis en œuvre par : Counterpart International Inc.

COUNTERPART International (ci-après COUNTERPART) est à la recherche de soumission des sociétés spécialisées dans la vente des produits pétroliers pour la fourniture de carburants (essence et gasoil) par carte . Veuillez prendre le temps de lire et de comprendre toutes les sections, car si vous n'y répondez pas complètement, votre soumission pourrait être jugée non recevable et retirée de tout examen ultérieur.

Pour toute question de clarification merci d'écrire à : gaguida@counterpart.org

Pas de demandes téléphoniques s'il vous plaît.

Section 1 : Instructions aux offrants

1. **Introduction** : Le programme international McGovern Dole Food for Education and Child Nutrition est un programme financé par l'USDA et mis en œuvre par Counterpart International au Bénin. Counterpart International mettra en œuvre sur une période d'environ six ans ce programme d'alimentation scolaire dans le nord du pays dans 273 écoles primaires, touchant plus de 140 000 élèves et leurs communautés. Le programme a deux objectifs principaux, à savoir:

- Amélioration de l'accès à une éducation de base de qualité pour les enfants en âge de scolarisation, en particulier les filles ;
- Améliorer l'état nutritionnel des élèves et celui de leurs communautés

Pour l'appui des activités du projet, Counterpart a besoin d'une société légalement installée au Bénin et spécialisée dans la vente des produits pétroliers pour satisfaire ses besoins en essence et en gasoil.

L'objet de cette demande de Cotation (DC) est de solliciter des devis auprès des fournisseurs éligibles pour des services de fourniture de carburant (gasoil et essence) par carte liés aux opérations de Counterpart au Bénin.



À la suite de cette demande de cotation, Counterpart prévoit émettre un ou plusieurs contrats cadres CC), contrats de fournisseur ou lettres d'engagement (ci-après le « mécanisme établi ») afin d'établir des niveaux de prix et des spécifications spécifiques pour ces services. Le mécanisme spécifique à utiliser peut-être déterminer avec l'entreprise ou les entreprises sélectionnées. Si un contrat cadre (CC) est signé, il permettra à Counterpart d'émettre des documents de commande spécifiques, au besoin, pour l'achat de ces services au cours des 12 prochains mois. Le prestataire fournira les services décrits dans tout document de commande émis par Counterpart dans le cadre du mécanisme établi. L'Autre partie n'est tenue de payer les services commandés que par le biais de documents de commande émis dans le cadre du mécanisme établi et livrés par le prestataire conformément aux termes et conditions du mécanisme établi.

Les soumissionnaires sont responsables de s'assurer que leurs offres sont reçues par Counterpart conformément aux instructions et aux modalités décrites dans la présente demande de cotation. Le non-respect des instructions décrites dans la présente demande de cotation peut entraîner la disqualification de l'offre.

2. **Date limite et protocole de l'offre :** Les offres doivent être reçues au plus tard à 17h30, heure du Bénin, le 22 juillet 2026, par e-mail envoyé à mgd.benin@counterpart.org

Veuillez mentionner le numéro de la demande de cotation (DC) dans toute réponse à cette DC. Les offres reçues après cette heure et cette date seront considérées comme tardives et ne seront prises en compte qu'à la discrétion de Counterpart.

Questions : Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cet appel d'offres peuvent être soumises au plus tard à 17h30, heure locale du Bénin, le 15 juillet 2026 par e-mail à gaguida@counterpart.org. Les questions et les demandes de précisions ainsi que les réponses à celles-ci seront publiées à tous les bénéficiaires de la DC qui ont manifesté un intérêt à soumissionner.

Seules les réponses écrites émises par Counterpart seront considérées comme officielles et auront du poids dans le processus d'appel d'offres et l'évaluation ultérieure. Toute information verbale reçue d'employés de Counterpart ou de toute autre entité ne doit pas être considérée comme une réponse officielle à toute question concernant cette demande de cotation.

3. **Spécifications :** La section 3, « Spécifications techniques et exigences techniques », contient les spécifications techniques des services qui peuvent être commandés dans le cadre du mécanisme établi.

À l'heure actuelle, la quantité exacte en litre (L) de carburant (essence et/ou gasoil) à fournir dans le cadre de tout mécanisme établi à la suite de cette demande de cotation est inconnue. Les fréquences et les quantités dépendront des besoins du Projet. Les documents de commande individuels seront délivrés selon le mécanisme établi, au fur et à mesure que le besoin en carburant (essence, gasoil) se fera sentir.



4. **Devis** : Le prix unitaire des devis en réponse à cet appel d'offres doit être fixé sur une base forfaitaire, toutes taxes comprises, y compris tous les autres frais. Les prix doivent être présentés en XOF. Counterpart paiera en monnaie locale (XOF) selon les instructions de la Banque centrale du pays. Les offres doivent rester valides pendant au moins quatre-vingt-dix (90) jours calendaires après la date limite de l'offre.

De plus, les soumissionnaires qui répondent à cette DC sont priés de soumettre les éléments suivants :

- Une copie de l'enregistrement officiel ou de la licence commerciale au Bénin (registre de commerce).
 - Une copie de l'Identification Fiscale Unique (IFU)
 - Portefeuille/brochure de leurs services, liste exhaustive des leurs station services fonctionnelles sur l'étendue du territoire national, et toute autre information à l'appui de leur devis.
 - Une attestation de non-faillite ou tout document équivalent délivré par l'autorité compétente ;
 - Une attestation de situation cotisante en cours de validité délivrée par la CNSS ou tout autre organisme de sécurité sociale compétent ;
 - Une attestation de régularité fiscale en cours de validité
 - Identité juridique : Nom légal complet et adresse physique du siège de l'entreprise
 - Établissement : Année d'établissement ou de début de l'activité commerciale.
 - Représentant légal : Nom complet et titre du président ou du directeur général.
 - Propriété : noms de personnes ou d'entités détenant une participation de 50 % ou plus.
 - Les coordonnées bancaires seront requises une fois qu'un offrant aura été sélectionné.
 - Les conditions générales du soumissionnaire.
5. **Livraison** : Le lieu de livraison des services de fourniture de carburants comme décrits dans cette DC est l'ensemble des stations-services appartenant au soumissionnaire sur l'étendue du territoire national du Bénin. Dans le cadre de sa réponse à cette DC, chaque soumissionnaire doit fournir une estimation (en minute) du délai de livraison (après réception de la commande). L'estimation de livraison présentée dans une offre en réponse à cette DC doit être maintenue dans l'exécution de tout contrat subséquent.
6. **Taxes et TVA** : Counterpart International est enregistrement au Bénin et prévoit de recevoir une exonération des impôts, droits et TVA de la République du Bénin. pour cela, tous les prix doivent être présentés hors taxes, exonérés de droits de douane et TVA.
7. **Normes de fonctionnement éthiques et sociales** :
Le Fournisseur convient par la présente que le Fournisseur et ses employés et sous-traitants, le cas échéant, doivent respecter et suivre toutes les politiques écrites établies de Counterpart International relatives à la conduite au travail, y compris, mais sans s'y limiter, le code de conduite de Counterpart International. Le code de conduite (<https://www.counterpart.org/wp->



<content/uploads/2020/02/Global-Code-of-Conduct-2020.pdf> de Counterpart International stipule, entre autres, que Counterpart International « ne se livre pas au vol, à la corruption, au népotisme, à la corruption ou au commerce de substances illicites ». Les systèmes et les politiques d'approvisionnement de Counterpart International sont conçus pour maximiser la transparence et minimiser le risque de corruption dans les opérations de Counterpart International.

Le Fournisseur reconnaît par la présente que Counterpart International ne tolérera aucune forme de représailles à l'encontre du Fournisseur, de ses employés ou de ses sous-traitants, le cas échéant. Counterpart International demande par la présente au Fournisseur :

(i) informer Counterpart International en cas de représailles de la part d'un travailleur de Counterpart International à l'encontre du Fournisseur, des employés du Fournisseur ou des sous-traitants (le cas échéant) pour avoir fait une divulgation de bonne foi pendant la Durée, et
(ii) signaler de tels événements en informant un superviseur local de Counterpart International ou en utilisant l'adresse e-mail confidentielle de Counterpart International : whistleblower@counterpart.org, Ethicspoint, accessible à l'adresse www.ethicspoint.com.

8. **Éligibilité** : En soumettant une offre en réponse à cette DC, le soumissionnaire certifie que lui-même et ses principaux dirigeants ne sont pas exclus, suspendus ou autrement considérés comme inéligibles à une récompense par le gouvernement américain. Counterpart n'attribuera pas de contrat à une entreprise qui est exclue, suspendue ou considérée comme inéligible par le gouvernement américain.
9. **Évaluation et attribution** : L'attribution sera faite à un soumissionnaire responsable dont l'offre suit les instructions de la DC, répond aux critères d'admissibilité et est déterminée, au moyen d'une analyse de compromis, comme étant la meilleure valeur en fonction de l'application des critères d'évaluation suivants.

Critères d'évaluation	Description	Element justificatif attendu	Maximum Points
Couverture géographique du réseau de stations-service	<i>Indiquer le nombre et l'emplacement des stations-service disponibles sur le territoire béninois,</i>	Liste officielle des stations fonctionnelle avec adresses	50
Mécanisme électronique de gestion des cartes 24h/24	<i>Décrire le système de gestion des cartes carburant et préciser les fonctionnalités offertes pour le suivi, le paramétrage et le blocage des cartes à tout moment</i>	Captures d'écran ou capstule de démonstration ou fiches technique	20
Expérience ONG/institutions	<i>Fournir la liste des principales ONG, institutions ou entreprises avec lesquelles vous avez déjà collaboré pour des prestations similaires.</i>	Contrats ou attestations de bonnes fin	20
Delai d'émission des cartes	<i>Indiquer le delai nécessaire pour l'émission de nouvelle carte ou le remplacement de cartes perdues ou défectueuses</i>	Engagement écrit	10
Total Points			100 points



Veillez noter que s'il y a des lacunes importantes en ce qui concerne la réactivité aux exigences de cette DC, une offre peut être considérée comme « non recevable » et donc disqualifiée. Counterpart se réserve le droit de renoncer à des défauts non significatifs à sa discrétion.

Les devis de la meilleure offre sont demandés. Il est prévu que les attributions soient attribuées uniquement sur la base de ces devis originaux. Toutefois, Counterpart se réserve le droit d'effectuer l'une des opérations suivantes :

- Counterpart peut mener des négociations et/ou demander des éclaircissements à tout initiateur avant l'attribution.
- Counterpart peut mener des entrevues avec les soumissionnaires jugés les plus qualifiés pour fournir les services requis, en fonction des critères énumérés dans la présente DC. Si c'est le cas, les soumissionnaires seront informés à l'avance de la date et de l'heure exactes de l'entretien.
- Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires qui peuvent répondre à l'ensemble des exigences techniques de cette DC, Counterpart peut faire une attribution partielle ou répartir l'attribution entre divers prestataires, si cela est dans le meilleur intérêt du projet.
- Counterpart peut annuler cette demande de qualification à tout moment.
- Counterpart peut rejeter toutes les offres, si une telle action est considérée comme étant dans l'intérêt de Counterpart.

Veillez noter qu'en soumettant une réponse à cette demande de cotation, le soumissionnaire comprend que l'USDA n'est pas partie à cette sollicitation et soumissionnaire convient que toute protestation en vertu des présentes doit être présentée, par écrit avec des explications complètes, au projet pour examen, car l'USDA ne prendra pas en compte les protestations concernant les approvisionnements effectués par les partenaires de mise en œuvre. Counterpart, à sa seule discrétion, prendra une décision finale sur la protestation pour cet approvisionnement.

10. **Termes et conditions** : Il s'agit uniquement d'une demande de devis. L'émission de cette demande de qualification n'oblige en aucun cas Counterpart ou USDA à attribuer une subvention ou à payer les frais encourus par les soumissionnaires potentiels dans la préparation et la soumission d'une offre.

Cette sollicitation est assujettie aux conditions générales standard de Counterpart. Toute récompense qui en résultera sera régie par les présentes conditions générales ; Une copie de l'intégralité des conditions générales est disponible sur demande. Veillez noter que les conditions générales suivantes s'appliqueront :

- (a) Les conditions de paiement standard sont de 30 jours après la réception et l'acceptation de tout produit ou livrable. Le paiement des documents de commande émis en vertu d'un mécanisme établi résultant de la présente DC ne sera émis qu'à l'entité soumettant l'offre en réponse à cette DC et identifiée dans l'attribution du mécanisme établi correspondant ; le paiement ne sera pas émis à un tiers.



- (b) L'adjudicateur prévoit d'émettre un ou plusieurs CC, contrat de fournisseur ou lettre de mission afin d'établir des niveaux de prix et des spécifications spécifiques pour ces services. Le mécanisme spécifique à utiliser peut-être déterminer avec l'entreprise ou les entreprises sélectionnées. Si un CC est sélectionné, le projet prévoit publier un ou plusieurs CC en vertu desquels des documents de commande spécifiques peuvent être délivrés, au besoin, aux niveaux de prix établis dans le CC. Lorsqu'il sera nécessaire de fournir les services décrits dans le CC, le projet émettra un document de commande au titulaire du CC. S'il y a plusieurs titulaires d'un CC à la suite de cet appel d'offres, le document de commande sera délivré au titulaire du CC qui présente la meilleure valeur pour cette commande spécifique, en fonction du prix et du délai de livraison. Tout CC émis à la suite de cette DC aura une durée minimale de 12 à 24 mois. Le Fournisseur doit fournir les services décrits dans tout document de commande émis par le Projet en vertu du CC. Le Projet 1130 n'est tenu de payer les services que dans la mesure où les documents de commande sont émis en vertu de tout CC résultant de cette DC.
- (c) La législation des États-Unis interdit les transactions avec des individus et des organisations associés au terrorisme, ainsi que la fourniture de ressources et d'un soutien à ces derniers. Le Fournisseur, dans le cadre de toute attribution résultant de cet appel d'offres, doit s'assurer du respect de ces lois.



Section 2 : Liste de contrôle de l'offre

Pour aider les soumissionnaires à préparer leurs propositions, la liste de contrôle suivante résume la documentation à inclure dans l'offre en réponse à cette demande de soumission CI-MGD-1130-RFQ-17/2026

- ☐ Lettre d'accompagnement, signée par un représentant autorisé du soumissionnaire (voir la section 4 pour le modèle)
- ☐ Devis officiel, y compris les spécifications des services proposés
- ☐ Copie de l'enregistrement du soumissionnaire ou de la licence commerciale.
- ☐ Copie de l'IFU
- ☐ Attestation de régularité fiscale
- ☐ Une attestation de situation cotisante en cours de validité délivrée par la CNSS ou tout autre organisme de sécurité sociale compétent ;
- ☐ Attestation de non-faillite
- ☐ Liste des références (nom de l'entreprise, nom(s) de contact, titre(s), numéro(s) de téléphone, adresse(s) e-mail), pour des services similaires fournis à des organisations non gouvernementales (ONG) et ou des institutions dans le pays.
- ☐ Preuves des services similaires fournis à des organisations non gouvernementales (ONG) et ou des institutions dans le pays. Fournir des attestations de bonnes fin ou contrat (première page et dernière page signés).
- ☐ Fournir dans la mesure du possible les éléments justificatifs énumérés dans le tableau des critères d'évaluations (**section 1 point 9**).



Section 3 : Spécifications et exigences techniques

La présente section décrit les services qui seront requis dans le cadre du mécanisme établi. Nous demandons aux offrants de soumettre les devis sur leur papier à en-tête officiel ou dans un autre format de devis formel pour le coût de la préparation des éléments suivants :

Article	Description	Unité	Fréquence	Prix unitaire (XOF)
1	Essence super sans plomb (approvisionnement par carte)	L	Au besoins	
2	Gasoil automobile (Approvisionnement par carte)	L	Au besoins	

1. L'adjudicateur a l'intention d'acquérir les services d'une société spécialisée dans la vente des produits pétroliers pour la fourniture de carburant (essence et gasoil) à un tarif concurrentiel.
2. La société retenue doit assurer la disponibilité permanente de carburant dans l'ensemble de ses stations-service sur l'étendue du territoire national afin de répondre promptement aux sollicitations de Counterpart.
3. L'approvisionnement devant s'effectuer par carte, la société retenue devra mettre à disposition de Counterpart, le nombre nécessaire de carte.
4. Le soumissionnaire doit fournir le maximum de références professionnelles avec les ONG et institutions de la place pour des services similaires fournis (voir la section 2. Liste de contrôle) :
5. La société retenue devra mettre à disposition des outils de gestion et de suivi des consommations, et transmettre mensuellement l'ensemble des rapports et pièces justificatives nécessaires au contrôle des dépenses de carburant de Counterpart International. Les livrables mensuels devront être fournis au plus tard le cinquième jour ouvrable suivant la fin de chaque mois de consommation.
6. La société retenue devra mettre à disposition un point focal dédié joignable pendant les heures ouvrables ainsi qu'un numéro d'assistance pour les urgences.
7. La société retenue devra garantir la fiabilité des informations de consommation et corriger toute anomalie signalée dans un délai de deux (2) jours ouvrables
8. La société retenue devra assurer la protection des données relatives aux cartes, aux utilisateurs et aux transactions effectuées.



Section 4 : Lettre d'accompagnement de l'offre

La lettre d'accompagnement suivante doit être placée sur papier à en-tête et remplie/signée/estampillée par un représentant autorisé à signer au nom du u soumissionnaire :

À: Counterpart International Benin
Parcelle k. Lot 439 sise à togbin zone3

Référence: CI-MGD-1130-RFQ-17/2026

À qui de droit:

Nous, soussignés, fournissons par la présente l'offre ci-jointe d'effectuer tous les travaux nécessaires à la réalisation des activités et des exigences décrites dans la DC susmentionnée. Veuillez trouver notre offre ci-jointe.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptons tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions inclus dans la DC mentionnée ci-dessus. Nous certifions en outre que la société nommée ci-dessous, ainsi que les principaux dirigeants de la société, ainsi que tous les produits et services proposés en réponse à cet appel d'offres, sont éligibles pour participer à ce marché selon les termes de cet appel d'offres et en vertu des réglementations du gouvernement américain.

En outre, nous certifions par la présente qu'au meilleur de nos connaissances et de notre conviction :

- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec d'autres soumissionnaires soumettant des propositions en réponse à la demande de qualification susmentionnée ; et
- Les prix de notre offre ont été fixés de manière indépendante, sans aucune consultation, communication ou accord avec un autre offrant soumissionnaire ou concurrent dans le but de restreindre la concurrence.
- Toutes les informations contenues dans notre proposition et tous les documents à l'appui sont authentiques et exacts.
- Nous comprenons et acceptons les interdictions de Counterpart contre la fraude, la corruption et les pots-de-vin.

Nous certifions par la présente que les déclarations, certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, à jour et complètes.

Signature autorisée :

Nom et titre du signataire :

Date:

Nom de l'entreprise :



Adresse de l'entreprise :

Téléphone et site Web de l'entreprise :

Numéro d'immatriculation de la société ou l'identification fiscale Unique :

L'entreprise a-t-elle un compte bancaire actif (Oui/Non) ?

Nom officiel associé au compte bancaire (pour le paiement) :